

GUIDE DE PRESENTATION D'UN PROJET PAR LE PROMOTEUR

1. Présentation du porteur de projet

1.1 Nom de l'association

1.2 Présentation de l'objet associatif

1.3 Responsable de l'action

2. Présentation du projet

2.1 Titre de l'action

Le titre doit donner en peu de mots, une image claire et synthétique du projet.

2.2 Public concerné

Pour quel public le projet doit-il être mis en œuvre ?

2.3 Description de l'action

2.3.1 **QUOI** : Objectifs de l'action

2.3.2 **COMMENT** :

- Activités, actions à mettre en œuvre
- Budget prévisionnel et co-financements (cf/infra)

2.3.3 **QUAND** : Phasage du projet

2.4 Résultats attendus

Il s'agit de décrire ce que l'on cherche à réaliser avec ce projet, les bénéficiaires qui vont en résulter et pour qui.

2.5 Evaluation

Vos indicateurs d'évaluation du projet en cohérence avec vos objectifs et résultats attendus.

IMPORTANT : Le porteur de projet s'engage à communiquer les résultats d'évaluation après la réalisation de l'action

2.6 Financement

- 2.6.1 coût estimatif du projet
- 2.6.2 budget détaillé de l'action : coût des principales composantes du projet
- 2.6.3 sources de financement
- 2.6.4 calendrier

Montant de la subvention demandée :

Pièces à joindre :

- Dans un premier temps, le Dossier de présentation du projet

Dans un second temps, si votre projet est adopté :

- Statuts de la structure
- Copie de la parution au J.O
- Liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- Dernier rapport d'activités
- Compte du dernier exercice clos
- RIB

Si vous avez des difficultés à remplir cette demande, ou pour n'importe quelle question, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nous sommes là pour vous accompagner dans cette démarche.